

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: (23): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: La capitulation de Metz : la politique et l'armée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 23.

LA CAPITULATION DE METZ, LA POLITIQUE ET L'ARMÉE⁽¹⁾.

« On a eu souvent à regretter de voir des opérations militaires les mieux combinées ne pas aboutir pour avoir été forcées de céder le pas à la politique. De là une infériorité réelle quant aux résultats d'une campagne ; c'est ce que l'expérience nous a appris par l'étude de l'histoire militaire et l'étude comparative des traités. »

(Introduction à la science de la guerre moderne. Page 20).

J'oublie le passé ; j'appartiens à la partie de l'armée qui ne sait pas parler de ses services.

J'accepte les faits accomplis sans récriminations, je ne veux ni conspiration ni coup d'Etat. Ni coup d'état du palais, ni coup d'état de la rue. Je ne comprends aucun patronage officiel ; qu'il émane des préfets ou des commissaires extraordinaires, il fausse l'opinion publique.

L'opinion publique est celle du peuple. Le peuple, légalement parlant, c'est le suffrage universel, ramenant la fusion des classes aujourd'hui divisées⁽²⁾.

Aucune classe ne doit être exclue de la société. Moi aussi je suis du peuple, je suis du peuple français, Français de cœur et d'âme, je m'en flatte encore. La liberté sans la révolution, la liberté dans l'ordre, le respect des majorités, de la loi, voilà les principes avec lesquels je me présente aujourd'hui.

Ces principes sont bien au-dessus de la forme. Toute forme de gouvernement qui les donnera à la France, qui lui assurera son repos, son bonheur perdu comptera l'armée au nombre de ses défenseurs les plus énergiques.

A la France, aux principes et non aux hommes, nous avons fait depuis longtemps le sacrifice de notre vie, de notre existence, de nos pensées, de notre travail ; nous ne voulons conserver que l'honneur et la considération.

Cette profession de foi, *ab irato*, est nécessaire pour faire comprendre que mon but est la recherche de la vérité, dégagée de toutes préoccupations de partis. La vérité, si difficile à découvrir vingt ans après les événements, peut-on l'affirmer quand on est encore au milieu des Prussiens, de l'imprévu, de l'intérêt, de l'imagination et du rêve ?

C'est donc par la simple analyse des faits connus de moi, par leur explication indépendante que j'arrive à pouvoir émettre une opinion

(1) Cet article nous est adressé par un officier supérieur français bien connu du public militaire (et aussi de nos lecteurs), mais qui désire, pour le moment au moins, garder l'anonyme. Il va sans dire que nous lui laissons la responsabilité de ses assertions et que nous ne refuserons point nos colonnes aux réclamations qu'elles pourraient provoquer. — Réd.

(2) Opinion émise par le marquis d'Andelare, député au Corps législatif.

sur un des événements les plus considérables du monde moderne, à faire comprendre le courant qui entraînait notre commandement en chef d'un côté, l'armée de l'autre, ne pouvant les faire aboutir tous deux qu'à une catastrophe terrible, plus terriblement jugée encore.

Beaucoup de bruit s'est fait autour du nom de Bazaine. Depuis les circulaires de Tours, les proclamations marseillaises, les lettres du général Bisson, le rapport de M. de Valcourt, le mot de trahison est dans toutes les bouches. Nous sommes tous des traîtres pour M. Gambetta ; nous sommes moins encore pour les Cluseret et les Flourens, quoique leurs premiers soins aient été de refaire à leur profit la discipline perdue ; pour le général Bisson, il n'y a que quelques traîtres, pour M. de Valcourt il n'y en a qu'un. Si je fais à ce dernier l'honneur de parler de son rapport, c'est qu'il est publié par la *Revue militaire suisse*, page 503 et suivantes du numéro du 12 novembre 1870, et que ce rapport est le seul qui, jusqu'à ce jour, ait une apparence officielle.

Demandez donc à tous les traîtres exilés et captifs qui le connaissent, ce qu'était M. de Valcourt, planton du trésorier, dans un régiment de cavalerie où il avait l'honneur de servir. Demandez-lui encore quels sont ses titres au grade d'officier qu'il se donne, comme attaché au grand quartier-général de l'armée de Metz. Vous trouverez la réponse dans la lettre du colonel Villette, de l'état-major, publiée dans le numéro du *Nord* du 17 novembre (¹), dans le décret du gouvernement de la délégation de Tours en date du 30 octobre, qui nomme M. de Valcourt chevalier de la légion d'honneur pour avoir apporté son rapport.

Le colonel Villette est sans doute aussi un traître.

Je ne veux pas suivre le rapport de M. de Valcourt, mais je suis obligé de constater que pour un officier attaché au grand quartier-général, il ne se doutait guère de l'emplacement des corps et des divisions le 16 août, jour de la bataille de Rézonville. « La division « Bataille (la 2^e du 3^e corps, 8^e, 23^e, 66^e et 67^e de ligne) se dispersa, « dit-il, vers neuf heures dans le plus terrible désordre..... laissant

(¹) Cassel, le 11 novembre 1870.

Monsieur le directeur,

Pour combler une lacune dans l'article contenu dans votre numéro du 10 novembre sur M. de Valcourt et son rapport, il suffira de vous faire connaître que son principal grief contre le maréchal est le refus de ce dernier d'accueillir sa proposition de passer les lignes comme émissaire, *moyennant une somme d'argent et la croix d'honneur*.

Tout commentaire devient superflu. Il est vrai que le délégué du ministre de la guerre (¹) a réparé cette injustice en décorant M. Valcourt et en le nommant son secrétaire particulier. Quant à la position de M. de Valcourt, comme officier attaché à l'état-major général, c'est un mensonge de plus à ajouter aux autres.

M. de Valcourt, dont nous ignorons le passé, était simplement l'interprète de M. le général commandant l'ex-quartier impérial, qui, au dernier moment encore, sollicitait pour lui la médaille militaire, non pour services de guerre, *puisque il n'en a aucun*, mais pour avoir été l'un des porteurs de la dernière dépêche du maréchal à la délégation de Tours.

Agréez, etc.

Le colonel N. VILLETTÉ.

(¹) M. Gambetta.

« entre les mains de l'ennemi tentes... campement, etc. (¹). Ralliés « par la division Lavraucoupet (2^e du 3^e corps) (²), les bataillons, etc. » Il n'est pas nécessaire d'avoir eu la confiance du grand quartier-général pour savoir que la division Lavraucoupet, formée des 24^e et 40^e de ligne, 2^e et 63^e de ligne, n'a jamais assisté à la bataille de Rézonville le 16, qu'elle formait la garnison de Metz et des forts qu'elle garda jusqu'au 29 octobre à midi. Par l'exactitude de ce renseignement on peut juger de la valeur de tant d'autres fournis par M. de Valcourt.

Je passe à la question politique : « L'oisiveté absolue dans laquelle Bazaine laissa la majeure partie de ses troupes avait amené peu à peu dans les camps un dévergondage inouï : « Les filles de joie se promenaient impunément parmi les bivacs, aux bras d'officiers à demi pris de vin. A peine si quelques rares punitions disciplinaires venaient frapper les officiers coupables de si honteux excès. Ceci est un des faits entre mille, servant à établir jusqu'où s'était peu à peu rabaisé l'esprit général de cette glorieuse armée. »

Trouver de pareilles monstruosités imprimées dans un rapport ayant des prétentions officielles ! ce n'est pas sans la rougeur au front que je les transcris..... Se permettre d'usurper une qualité que l'on se plaît à traîner dans la boue !... Je ne reconnais pas M. de Valcourt pour un des nôtres. Je concède que le nom de Valcourt appartient désormais à l'histoire, à la célébrité ; mais quelle triste célébrité ! Je le mets au défi de prouver par des faits authentiques sa calomnie vague et odieuse et d'établir, à la charge du corps d'officiers, l'indélicatesse ou le déshonneur qu'il lui impute et qui pourraient tout au plus tomber sur quelques individualités exceptionnelles dont la masse ne saurait être rendue responsable.

« L'esprit général de cette glorieuse armée », j'espère le faire comprendre par la suite de ce récit, le mettre en évidence sans soulever ni orages ni désapprobations. Je passe à la lettre du général Bisson adressée à l'*Etoile belge*. L'honorable général, dont la valeur et les mérites sont incontestables, qui est un juge compétent, s'est laissé entraîner par son imagination et par un peu d'envie. Il a par cela même donné à sa lettre une apparence de réclame indigne d'un homme de sa valeur.

Malheureusement, il faut le reconnaître, lui, comme tous les généraux, comme tous les colonels, il a été trompé, joué, bafoué, humilié par l'ordre écrit de Son Excellence le maréchal commandant en chef prescrivant de verser les aigles à l'arsenal contre des reçus, pour y être brûlées. Ces derniers mots étaient soulignés dans l'ordre. Il fut reçu entre 9 heures du soir et minuit, dans la nuit du 27 au 28 octobre ; il prescrivait aux colonels d'avoir à effectuer le versement de leurs aigles entre les mains de leurs généraux de division à 7 heures du matin au plus tard ; avant le jour. Les termes de la capitulation n'étaient pas connus encore. Ce ne fut que le 28, entre 4 heures et 5 heures du soir, que les colonels apprirent que leurs aigles de-

(¹) Mensonge.

(²) Erreur. 3^e du 2^e corps.

vaient être livrées et non brûlées ; mais à cette heure le versement des armes s'effectuait déjà ; elles étaient portées dans les forts qui devaient être remis entre les mains des Prussiens le lendemain matin. Au départ des armées des camps, les troupes auraient été prévenues que les armes ne seraient que déposées à l'arsenal pour appartenir à celle des deux puissances qui resterait maîtresse de Metz (¹).

Livrer les aigles par un mensonge à l'armée, lui faire déposer les armes en la trompant, ce sont deux tâches caractéristiques de la valeur délicatement morale du maréchal Bazaine qu'il ne réussira jamais à effacer. C'est assez pour que l'on ne m'accuse pas de venir ici faire son apologie.

Toutes les aigles ne furent pas livrées ; quelques-unes furent ou brûlées, ou déchirées ou écrasées. Il eût été si facile de dire que le gouvernement de la défense nationale aurait depuis longtemps donné l'ordre de détruire les aigles impériales.

Tous les colonels, tous les généraux de ma connaissance ont gardé ces ordres écrits et signés. Les colonels sont nombreux en exil, les ordres seront représentés en France au retour de l'armée ; chacun est pressé de mettre sa responsabilité à l'abri, chacun demande vivement un conseil de guerre compétent, une enquête qui lui permette non-seulement de se défendre, mais de faire apprécier sa conduite publiquement, lorsqu'il sera procédé à la réorganisation de l'armée.

Nous arrivons au moment d'examiner la situation qui est faite aux exilés, prisonniers de guerre, par les circulaires Gambetta, par les proclamations Cluseret, par le drapeau rouge qui flotte encore aujourd'hui, 18 novembre, à Lyon et à Marseille.

La seule armée restant en France, capable de fournir des cadres expérimentés et prêts à agir de suite, s'éloignait de la patrie persuadée que tous ses généraux et colonels étaient condamnés à mort, ses officiers supérieurs à l'exil, ses officiers inférieurs à la destitution. Voilà la conséquence des proclamations et circulaires de la délégation de Tours, ignorées à Paris du gouvernement de la défense nationale, duquel on espérait tout. Elles faisaient de nous des victimes à l'étranger, des martyrs en France.

Je m'empresse de reconnaître que ces bruits étaient exagérés, presque sans fondement, et malgré ces bruits qui persistèrent pendant plusieurs jours, chacun de se dire :

« Que nous soyons victimes et martyrs, que le gouvernement et les hommes de la délégation de Tours fassent de l'usurpation, de l'arbitraire, du despotisme, qu'ils s'imposent à l'opinion publique, peu importe. Mais qu'ils chassent l'ennemi du sol de la France, nous les accepterons, nous les acclamerons. »

Voilà les traitres ; on ne saurait trop les faire connaître. Voilà jusqu'où, au dire de M. de Valcourt, « s'était abaissé l'esprit général de cette glorieuse armée. »

Si M. Gambetta et M. de Valcourt avaient assisté au départ des

(¹) Voir le 4^e paragraphe de l'ordre n° 12, signé Bazaine, et l'article 3 de la capitulation.

régiments ; s'ils avaient vu les soldats et les officiers, les colonels en tête, s'étreindre dans les derniers embrassements, s'ils avaient assisté à toutes ces douleurs, à toutes ces émotions terribles, plus terribles encore que les émotions du champ de bataille, dont ils ne se doutent même pas, ils n'auraient pas aggravé ces situations par des appréciations passionnées, personnelles, dans lesquelles on ne trouve que l'homme qui s'occupe fort peu de ses semblables mais beaucoup de lui. Pourquoi les Cluseret, qui comptent de nombreuses connaissances dans l'armée, ne font-ils que des proclamations à Marseille ou ailleurs ? pourquoi ne montent-ils pas de grand'gardes sous les canons prussiens ? L'armée de Metz attend leur réponse ; c'est son droit.

Mais nous ne sommes ici ni pour critiquer, ni pour récriminer, ni même pour nous défendre ; nous sommes ici pour analyser et faire comprendre. La France sera notre juge.

Passons.

Je ne veux pas faire l'historique des opérations de l'armée de Metz, le moment n'est pas arrivé ; je ne veux pas faire un ouvrage de longue haleine. Qu'on ne soit donc pas surpris si dans mon récit l'on trouve quelques lacunes. Il s'agit de faire connaître, à un point de vue nouveau sans doute, l'homme qui disposait de notre sort, de notre existence.

Quelques écrivains ont déjà cherché et plus ou moins réussi à expliquer les chefs placés à notre tête. Ce qu'ils n'expliquent pas, c'est l'indécision du caractère, l'absence totale de jugement, de sens moral, le besoin de bien-être matériel, les habitudes de finasseries (je ne puis me servir d'une autre expression) qui sont le propre du caractère du maréchal Bazaine. Il n'en faut pas tant pour expliquer la capitulation de Metz. Il n'y a pas trahison proprement dite, il y a tout : ignorance de l'art de la guerre, absence de caractère, etc. ; il y a tout, vous dis-je, mais il n'y a pas trahison.

C'est donc aux institutions de la France qu'il faut s'en prendre et non aux hommes ; à la loi de 1832 sur l'avancement, loi permettant à de pareils hommes d'arriver, et qu'il aurait fallu savoir modififer à temps.

Choix ne veut pas dire faveur ; la faveur est plus dangereuse que l'ancienneté car elle ajoute les illusions.

La campagne de 1870 est marquée au cachet terrible de trois erreurs capitales d'organisation dans nos institutions militaires :

L'ignorance du commandement ;

L'incapacité des états-majors ;

L'insuffisance de l'instruction.

Les exemples ne me manqueraient pas, mais le moment n'est pas arrivé de les faire connaître. Un seul est frappant. Un général commandant en chef un corps d'armée demandait sérieusement dans une conversation sur la géographie de l'Allemagne, si le Hardt était un fleuve et où il était situé. Il ne s'agissait alors que d'une invasion de l'armée française.

A l'appui encore de cette thèse on pourrait faire maintes citations

d'auteurs prouvant combien il est dangereux aux gouvernements de confondre l'art de la guerre avec le simple métier des armes ou la vaillance individuelle, et reproduire maints épisodes prouvant combien on oublie facilement cette règle.

Par exemple, pendant la chaude journée du 16 août, sur le champ de bataille de Rezonville un admirateur du maréchal s'écriait : « Au moins nous avons un homme ; il faut le voir au feu. Comme il s'expose, quelle imprudence, il vient de se faire enlever par une charge de cavalerie ! » Cette admiration est la condamnation du maréchal. La bravoure individuelle est la moindre des qualités chez celui qui commande. Sans cette qualité, il faut espérer qu'il ne serait jamais arrivé à l'autorité suprême.

Un autre trait est fort curieux dans l'existence de cet homme extraordinaire, arrivé si haut et si vite, favorisé par toutes les circonstances et jamais apprécié à sa juste valeur par ses chefs, chargés de le pousser, le contrôle n'existant pas en France quand il s'agit de notes et de propositions. En 1860-1861, le général Bazaine commandait une division d'infanterie à Paris, formée des 39^e et 78^e de ligne, 19^e bataillon de chasseurs, 1^{re} brigade ; des 33^e et 34^e de ligne, 2^{me} brigade ; elle avait pour chef d'état-major le colonel Valazé. Deux fois par semaine et toutes les semaines pendant deux mois le général réunissait ses chefs de corps et ses généraux, voulant arriver à un jaune unique pour toutes les jambières des hommes de sa division, et ne réussissant pas à l'accepter, ne se décidant pas pour la teinte. Il n'y a pas un des chefs de corps de cette époque qui n'en ait été frappé et qui ne puisse s'en souvenir aujourd'hui. Leurs noms sont dans l'annuaire de 1860.

Est-ce assez fort d'indécision ?

Que faut-il de plus pour expliquer militairement les journées de Dorny, de Rezonville, de Gravelotte, de Servigny et Noiseville (¹), de Peltre, de Ladonchamps, etc. ; pour faire comprendre pourquoi et comment après avoir choisi une mauvaise direction, un mauvais point de fuite sur Thionville et le Luxembourg, après avoir laissé passer le moment favorable pour s'échapper par Magny et Peltre dans la direction de Nancy, Mirecourt et Neuchâteau, afin de venir s'appuyer sur Langres, il ne lui fut plus possible de songer à une trouée quand les chevaux de l'artillerie et de la cavalerie furent consommés.

En cas de succès, aurions-nous trouvé derrière nous la France ? On croyait cependant à la Constituante, on l'acceptait ; mais officiers et soldats accusaient non le gouvernement de Paris, mais la délégation de Tours, de vouloir leur anéantissement dans un intérêt tout personnel et de parti. L'honneur militaire était dans la sortie, il est vrai ; mais on sortait de vive force, sans savoir ce que l'on devait trouver ; on se sentait isolé, abandonné de la France entière.

Il est temps de reconnaître que la politique a joué pendant la dernière période du blocus un rôle sérieux et important ; il faut même avouer que si l'on avait su habilement faire vibrer cette corde, elle

(¹) C'est pour la première fois de toute la campagne, que j'ai vu l'infanterie bien engagée et surtout bien retirée du feu, le 1^{er} septembre.

pouvait aboutir. Au mois d'octobre les Prussiens avaient, et ont encore en novembre, un intérêt sérieux à la formation en France d'un pouvoir capable de traiter de la paix de puissance à puissance. Il faut aussi reconnaître que la question de la restauration de la régence avec le Prince impérial a été agitée dans les conseils de guerre. Mais l'on n'a consulté à cet effet ni les généraux de division, ni les généraux de brigade, encore moins les chefs de corps ; on s'est contenté de leur faire part de ce qui avait été décidé en haut lieu, sous une forme interrogative toute fois ; aucune de leurs réponses ne devait être transmise.

Je puis le dire hautement, on se fourvoyait. Faute de reconnaître l'esprit de l'armée, quelques généraux entraînés par leurs sympathies personnelles croyaient qu'ils seraient suivis ; c'était l'infime minorité ; ils n'avaient pas compté avec le mutisme du commandant, lequel, sous prétexte de secrets et de mystères, n'avait jamais su parler ni au cœur, ni à l'âme du soldat ; on pouvait croire facilement que la vie morale s'était échappée de cette armée si vive et si intelligente. Le commandant ne la sentait pas, ne la comprenait pas ; il la prenait pour une armée de mercenaires, qui n'était plus la représentation du pays.

On ne savait pas ce qui se passait en France, dans notre pauvre France ; mais on savait ce que l'on pensait dans les corps. « Tout était perdu, hors l'honneur. » L'armée de Metz, considérablement réduite, était intacte, elle avait fait payer cher à l'ennemi son audace. Entrée à Metz sous le couvert du drapeau impérial, sans avis préalable officiel de ce qui se passait en France, elle pouvait sortir de Metz avec armes et bagages, drapeaux déployés ; mais elle sortirait ne se croyant nullement engagée par la parole de son chef qui ne la consultait pas.

Nous sortions alors, le dernier berceau d'un gouvernement déchu ; nous entraînions avec nous l'ordre social, l'organisation de la nation, la liberté et l'honneur. Sans trahison, nous servions la Constituante, la France et le gouvernement qu'elle avait dû se donner. Au moment des événements, deux jours après notre sortie, libres de nos pensées et de nos actions, nous pouvions devenir Impérialistes, Orléanistes, Républicains ; nous restions avant tout la société violemment outragée, qui se défend à l'intérieur autant qu'à l'extérieur. Nous étions loin de soupçonner le despotisme, l'arbitraire, le démembrément et la terreur.

Que celui qui est assez fort aujourd'hui en France, nous donne une assemblée populaire législative, constituante, une délégation du pouvoir national, et non l'usurpation d'un parti, ou un semblant d'organisation, nous servirons ce fantôme de gouvernement, pour le rendre solide, jusqu'à notre dernier soupir. Mais en sortant de Metz nous devions voir l'impuissance partout, l'indifférence et la faiblesse chez les uns, les passions et la violence chez les autres, et partout et toujours et surtout l'abandon de l'armée de Metz si dévouée à la France et destinée à périr ; nous devions voir l'oubli de l'armée de Metz par la France entière. Entendons-nous ; l'oubli par le semblant de gouvernement qui commande à Tours, mais nous étions convaincus des sympathies des opprimés.

Quel tableau ! Eh bien, cette armée que la faim n'a pu amener à une trahison était placée entre l'enclume et le marteau. Elle n'avait

à choisir qu'entre deux choses : se faire prétorienne, élire son chef et convoquer immédiatement une constituante, qui n'existant pas ; ou capituler, consentir à une capitulation.

Elle n'a pas hésité, elle a mieux aimé encourir momentanément la colère, la vengeance, le mépris des partis en France, pour sauver encore la France d'elle-même, ce qui restera de la France, l'affranchir de ses passions, de ses haines, lui promettre de constituer un gouvernement, quel qu'il soit, issu du suffrage universel, sans guerre civile, ralliant les honnêtes gens pour leur donner le pouvoir. Est-ce le programme de M. de Valcourt et de M. Gambetta? trouvent-ils le moyen d'établir, sur cette déclaration, « jusqu'où s'était abaissé l'esprit général de cette glorieuse armée? »

Je comprends ; ils n'eussent pas été fâchés d'en faire des prétoriens et des mercenaires dans l'opinion publique.

C'est au milieu de ces préoccupations de l'armée que se déroulaient les intrigues politiques du maréchal Bazaine. Elles ne pouvaient aboutir ; les Prussiens, mieux renseignés que lui, savaient que son armée ne le suivrait pas et qu'il se verrait forcé de passer en Belgique avec quelques affidés seulement, comme Dumouriez.

A la tête de la restauration d'un gouvernement quelconque par l'armée de Metz avec l'intention de convoquer immédiatement une constituante, deux hommes seulement pouvaient être placés. Le général de Ladmirault, désigné par l'armée ; le général Changarnier, indépendant, mais ayant la confiance de chacun. On avait été jusqu'à former ce gouvernement provisoire, composé de Changarnier président, de Thiers, de Dufaure et de Talhouët. Ce fut alors que les hommes dits les Farceurs se firent connaître. Ce ne fut plus qu'une réclame, car il était trop tard.

Le maréchal Bazaine louvoyant, hésitant, joué par les Prussiens, pressé par la faim, malgré sa bravoure personnelle, ne sachant sur qui s'appuyer hors de Metz, perdit un temps précieux ; il se fit sévèrement juger par son armée, pour l'avoir trompée sur des questions secondaires ; il perdit de cette façon toute sa confiance pour les choses capitales.

Il n'y a pas trahison proprement dite ; il n'y a ni salaire, ni récompense pour le maréchal. Il ne sauve que sa tête, jouée contre sa réputation ; il eût cent fois mieux valu pour lui qu'il perdit sa tête dans une dernière affaire, affaiblissant considérablement les forces de l'invasion, que d'avoir perdu la raison, le jugement et l'honneur. Il s'est obstiné, tant qu'il l'a cru possible, à vouloir forcer le passage sur Thionville, sans pousser à fond ses tentatives, quand le chemin de Nancy et de Langres était tout ouvert. Je déclare avoir suivi avec la plus grande attention et avoir parcouru, après la capitulation, tout le terrain compris entre Magny, Peltre et Courcelles, avoir trouvé même des magasins d'approvisionnements derrière le château de Mercy-les-Metz, mais ne pas avoir vu le moindre ouvrage de circonvallation, si ce ne sont des tranchées-abris à moitié faites, à gauche de la vieille route de Strasbourg près du chemin de fer. Cependant l'état-major général venait de faire circuler un plan de trois lignes de circonvallation.

Voilà l'esprit de l'armée de Metz, l'esprit qui a trahi. Cette armée oubliera ses malheurs, ses chagrins, son abandon ; elle pardonnera au despotisme et à la terreur, si le despotisme et la terreur sauvent la France. Mais nous n'avons ni Danton, ni la convention nationale ; nous avons à Marseille et à Lyon la parodie de St-Just, à Tours la parodie de Danton, que la forme, les partis, les passions aveuglent et absorbent au profit des personnalités, au détriment de la France.

† †

BAZAINET CHANGARNIER.

Le *Daily Telegraph* a reçu une lettre contenant un compte-rendu d'une entrevue entre son correspondant et le général Changarnier. Nous le reproduisons tout entier, en lui en laissant la responsabilité :

J'ai trouvé le général dans un appartement fort modeste. Il paraît âgé de 77 ans, et sous bien des rapports l'âge et les services militaires ont laissé sur lui des marques irrécusables. Il est voûté, et il ne marche que lentement, et non sans peine. Les formalités de politesse une fois remplies, je demandai au général s'il y avait trahison dans l'affaire de la capitulation de Metz.

— Non, me répondit-il, Bazaine ne s'est pas vendu. Il n'avait pas besoin d'argent, et ce qu'il a fait est loin d'être un acte de trahison. Mon Dieu ! assurément non, il n'y a pas eu trahison, il y a eu nécessité.

— Quelle est votre opinion sur les capacités militaires de Bazaine ?

— Ah ! voilà, répondit le général, Bazaine était incapable de commander une si grande armée. Le nombre l'étourdisait. Il ne savait comment les faire marcher tous ; ses forces l'embarrassaient. Il n'a fait preuve ni de jugement ni de clairvoyance. Je dois ajouter que Bazaine était un égoïste, qui ne cherchait pas l'honneur du pays, mais sa propre gloire. Bazaine a toujours pensé que Paris ne tiendrait pas, que la paix sera bientôt proclamée et que sa réputation militaire resterait intacte.

De plus, Bazaine espérait, lorsque la paix aurait été proclamée, qu'il pourrait sortir de Metz à la tête de ses 150,000 hommes, l'élite de l'armée française, et faire croire au pays qu'il était un héros, parce qu'il ne s'était pas rendu et qu'il avait conservé Metz envers et contre tous. Voyez maintenant jusqu'où va son incapacité : après que Bazaine eut été forcé de se retirer à Metz, le 19 août, il lui eût été facile pendant les douze derniers jours d'août, les trente jours de septembre et la première quinzaine d'octobre, d'en sortir hardiment avec toute son armée. C'est un fait positif. Tout homme qui possède un peu de talent militaire vous dira la même chose : ainsi cinquante-huit jours se sont passés, pendant lesquels 150,000 de nos soldats auraient pu sortir de Metz, et, une fois en campagne, Sedan serait devenu impossible.

Il est notoire qu'à Sedan, les troupes insultèrent leurs officiers, qu'elles se mutinèrent, en un mot, qu'elles étaient loin de ce qu'on aurait pu attendre d'elles ; mais aussi, quelles troupes étaient-elles ? A Metz, au contraire, les soldats étaient soumis, tout commandement était exécuté à l'instant même ; il est vrai qu'à Metz, le républicanisme rouge était inconnu dans les rangs de notre armée.

Comment se fait-il que Bazaine avec de tels soldats, une bonne artillerie, une excellente cavalerie, la meilleure infanterie du monde et toutes les munitions désirables, ne put pas sortir ? — Comme je vous l'ai déjà dit, c'est parce que Bazaine est un égoïste, et, s'imaginant que la paix serait bientôt faite, il pensait qu'on dirait de lui : « Vraiment, Bazaine est un héros, il a su conserver Metz pen-

que nous puissions les reproduire dans nos colonnes. Les principaux arguments du Sotto-Cenere se trouvent réunis dans une petite brochure intitulée : *La Questione della separazione nel cantone Ticino. Lugano, Tipolitografia fratelli Cortesi*, portant pour signature les mots : *Lugano-Mendrisio, octobre 1870*; dans un imprimé en italien, français et allemand, en date de novembre 1870, ayant pour titre : *Mémoire des communes tessinoises du Sotto-Cenere au Haut Conseil fédéral suisse sur la mission de MM. les commissaires fédéraux et sur la division du canton*, accompagné d'une circulaire imprimée de la Société del Ticino in Lugano alle Società patriottiche de cantoni confederati, en date de Lugano, 25 novembre, et signée du président *Veladini* et du secrétaire *Battaglini*. — Il résulte de ces documents que les électeurs du Sotto-Cenere ont été bien réellement menacés, par une proclamation en date du 5 novembre, d'une occupation militaire fédérale *immédiate* s'ils ne remplissaient pas leurs devoirs civiques à l'élection du 13 courant!! — Nous n'avons pas à intervenir ultérieurement dans ce regrettable débat, si regrettablement envenimé par l'autorité même qui aurait dû y porter l'impartialité et la conciliation. Il y aurait à examiner si une séparation du canton du Tessin en deux demi-cantons, tous deux également bons suisses, est une nécessité et serait une si grande calamité qu'on veut bien le dire. En attendant, nous croyons que ce n'est pas en opprimant les braves et intelligents citoyens du Sotto-Cenere qu'on assurera la tranquillité de la patrie commune; il serait certes plus sage de trouver un moyen-terme entre les prétentions des deux parties, quitte à revenir même à la capitale ambulante, que de réduire l'une d'elles à l'état de bailliage au profit de l'autre, et de fouler aux pieds sur cette extrême frontière tous les principes de liberté qui sont la force vitale comme la seule raison d'être de la Suisse, au milieu des grands Etats qui l'entourent.

Austro-Hongrie. — La belle défense actuelle de Paris, et par Paris de la France entière, appelle de nouveau l'attention sur les projets de fortification du centre de l'Autriche, de Vienne et de Linz entr'autres. L'archiduc Albert s'en occupe, dit-on, activement, ainsi qu'une portion de la presse militaire et politique, au premier rang de laquelle on trouve la *Wehr-Zeitung*, comme dans toute discussion sérieuse. En revanche la *Neue freie Presse*, et autres feuilles de cette nuance combattent vivement l'idée de fortifier la capitale de l'empire.

— Le dernier numéro de l'*Oesterreichische Militair-Zeitschrift* paraît déjà se ressentir de la regrettable lacune laissée dans sa direction par la mort du général v. Strefleur, qui avait élevé si haut la réputation de ce précieux recueil. On y lit, par exemple, un article sur la cavalerie américaine pendant la dernière guerre (d'après une conférence munichoise) renfermant tant d'erreurs, qu'il est impossible que l'auteur ait pris la peine de lire sérieusement les nombreuses sources dont il fait étalage. En revanche il oublie d'en citer d'autres, qu'il n'a su, il est vrai, que copier, notamment d'intéressants articles sur les *raids* américains, de la *Revue Militaire française* de l'an dernier, d'après les ouvrages du colonel Lecomte. Le blocus de Paris est sans doute un beau temps pour les plagiaires; mais de toutes façons il est surprenant de rencontrer l'*Oest. Militair-Zeitschrift* en telle compagnie.

Espagne. — On tient enfin un roi. Le duc d'Aoste vient de recevoir, à Florence, une nombreuse et brillante députation espagnole lui apportant la couronne de la part des Cortès, et il l'a formellement acceptée par un discours empreint des plus nobles sentiments. Le roi Victor Emmanuel s'est associé aux chaleureuses déclarations de son fils, et il y a tout lieu d'espérer que l'Espagne, si tourmentée depuis quelques années, retrouvera dans un régime sincèrement constitutionnel et libéral, sinon son ancienne grandeur, au moins le calme et la prospérité qui peuvent en être les préludes et qui sont indispensables au développement national.

Errata.

A l'article : *capitulation de Metz*, dans notre dernier numéro :

Page 549, au lieu de *l'instruction* lire *l'administration*.

» 551 (ligne 28), au lieu de *berceau* lire *lambeau*.

» 552, au lieu de *Farceurs* lire *Perceurs*.